

DISCOURS DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

08 Mai 2017

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens

Nous venons d'élire notre nouveau président de la République, nous venons de voter, nous venons de nous exprimer, et surtout nous venons de faire notre devoir de citoyen. Un devoir, et pourtant nous pouvons penser qu'il s'agit d'un droit, voire d'un privilège. Mais il s'agit bien là de libertés. La liberté de parole, la liberté de voter, la liberté de vivre dans un pays démocratique.

Or, notre monde est attaqué. Les attentats que nous avons subis envers notre population, envers nos policiers, symbole de la sécurité nationale sont des atteintes à ces formes de libertés.

Cette menace provient de nombreux endroits de la planète, là où la liberté des êtres humains est agressée, violée ou anéantie.

Un jour comme aujourd'hui prend toute sa dimension face à cette situation nationale et mondiale. C'était il y a bien longtemps maintenant, un dictateur a réussi à emporter avec lui tant de personnes dans ses idées. L'Allemagne nazie et tous ceux qui ont suivi son idéologie ont ravagé le monde.

Pendant six ans, de 1939 à 1945, les affrontements ont été terribles, les soldats sont morts par dizaines de milliers, des populations ont été décimées. Le 8 mai 1945 est une date historique.

C'est une date historique d'abord parce que les combats ont cessé. Elle l'est également car elle est le symbole de la victoire du monde libre, face à l'oppression, la dictature et le nazisme qui est allé jusqu'aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

La paix était gagnée, mais à quel prix ? Sur tous les territoires, le bilan est extrêmement lourd. 64 millions de victimes, soit 5 fois plus que la première guerre mondiale, autant de civils que de militaires. La France envoie ses soldats, puis subit sur son sol l'invasion, l'occupation, l'exode, les représailles, les bombardements...

Aussi devons-nous rendre hommage à tous ces hommes qui ont combattu en tant que soldats dans l'armée française, dans les armées alliées. Ils ont donné leur vie et leur humanité face à la pire des menaces.

Nous devons rendre hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes qui se sont soulevés malgré les risques, pour que la France garde son visage humain.

Aujourd'hui encore, nous savons que nous devons préserver cette paix qui nous a été transmise comme le bien le plus précieux. C'est pourquoi, nous devons également rendre hommage à tous les soldats de notre armée d'aujourd'hui, à tous nos policiers qui œuvrent pour notre sécurité et pour la paix dans le monde.

La paix est fragile et pourtant elle est aussi notre force. La liberté dont nous bénéficions doit être la garante de cette paix. Osons nous exprimer, osons dire à nos enfants la valeur de cette paix. Ils doivent savoir combien la paix a été gagnée au prix de grandes batailles et qu'elle demande encore aujourd'hui son lot de sacrifices.

Je vous remercie pour votre attention

En souvenir des enfants de GALARGUES, devenus trop jeunes des combattants de la liberté, nous allons déposer une gerbe au pied du monument aux morts.

Ensuite, je proposerai de respecter une minute de silence pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont permis à notre bonheur d'exister.

Puis nous entonnerons la Marseillaise.

NB : La Seconde guerre mondiale a fait 64 M morts dont 42 M victimes civiles. Les plus lourds tributs ont été versés par l'Union soviétique (21 M) et la Chine (20 M). Parmi les belligérants immédiatement impliqués, l'Allemagne déplore 9 M victimes, la Pologne : 5,8 M, le Japon : 2 M, la France : 541 000, le Royaume-Uni : 450 000, l'Italie : 410 000.